

# LA PARTICIPATION DES PERSONNES

*Une onde de choc  
pour les gouvernances  
et les dirigeances  
associatives ?*

9  
octobre  
2019



MAS  
10/18  
Rue des  
Terres au curé  
75013 PARIS



**REMERCIEMENTS  
AUX PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES**

Elisabeth Damiani  
Véronique Signori  
Maëla Chapeau  
Isabelle Juille  
Fabien Garcia

**qui ont participé activement à  
ce projet et à sa réalisation.**

**Administrateurs(-trices),  
Directeurs(-trices), Chefs de service**

Pour la réussite de ce colloque,  
vous êtes invités à venir avec une  
personne accompagnée dans vos  
établissements et services.

**PROBLÉMATIQUE**

**D**es associations ont engagé une véritable révolution interne pour repenser à tous les niveaux la participation des personnes accompagnées et des professionnels.

Cette ambition est réaffirmée à l'heure actuelle, notamment par la Haute Autorité de Santé (HAS) qui, dans le cadre de son programme de travail, a inscrit une recommandation intitulée « Faciliter l'engagement des usagers au service de leur santé, de leurs pairs et des organisations ».

Le Haut Conseil en Travail Social (HCTS) a également fait de la « cause de la participation des personnes accompagnées » une priorité.

Or, pour que tous les niveaux de participation - faire partie, prendre part, apporter une part - puissent être mis en œuvre, cela suppose un changement profond des représentations et des modalités d'actions de toute la chaîne associative, de la gouvernance à l'ensemble des acteurs.

Un premier travail s'impose : clarifier cette exigence de participation.

Des orientations, des indications sont précisées dans nombre de textes législatifs. Des représentants des personnes concernées par tous les dispositifs d'action sociale et médico-sociale participent à de nombreuses instances nationales (HCTS, CNCPPH, Conseil scientifique Séraphin-PH). Un mouvement relayé par la FEHAP, la Chaire de travail social du CNAM, de nombreuses associations, vise à rendre visible et lisible toutes les initiatives de participation active des personnes.

Des associations ont intégré dans leur projet l'exigence de plus de participation, **allant de pair avec l'accès à l'exercice de la citoyenneté.**

La reconnaissance des savoirs de l'expérience, des savoirs experts, désormais identifiés et reconnus par de nombreux acteurs contribue à une reconfiguration des places.

Comment concevoir et construire l'interlocution entre les différents acteurs comme condition indispensable à la constitution d'un lien social le moins asymétrique possible ?

- **Participer à quoi ?** à la décision, au projet, à l'évaluation de l'offre de service ? à un espace citoyen ?
- **Pourquoi ?**
- **A quelles conditions ?**

Comment mettre en œuvre les conditions de la participation des personnes à un projet qui les concerne directement tout en intégrant les points de blocage, les ruptures, les mutations à accompagner ?

Cela nécessite-il une organisation du travail différente ? Des modalités particulières langage, temps... ?

Nous prendrons appui sur des expériences réussies et de récents travaux de recherche qui s'adosent à des projets politiques renouvelés et clairs sur leurs orientations en matière de participation.

# OBJECTIFS

- **Définir les différentes conceptions de la participation** et mettre en valeur l'ensemble des travaux récents favorisant la participation des personnes ;
- **Soutenir que la participation des personnes est un projet politique** qui doit se traduire par des changements dans l'organisation et des changements dans la gouvernance et de la dirigeance de l'association ;
- **Mettre en valeur des expériences inspirantes** qui favorisent le pouvoir d'agir des acteurs (professionnels et personnes accompagnées), les soumettre à la critique ;
- **Transformer la prise de conscience en prise en compte**

# Journée réalisée en partenariat avec



# Avec le soutien de



**PROGRAMME**



**DE LA JOURNÉE**

## **8h30 - Accueil des participants**

## **9h00 - Ouverture**

Elisabeth Damiani - Formatrice pair - ALFAPSY

Valère Socirat - Responsable de développement ANDESI

## **9h15-10h00 - Conférence plénière**

### ***La participation : Le point de vue de Josef Schovanec***

Josef Schovanec - Philosophe, écrivain français et voyageur autiste, militant pour la dignité des personnes autistes

## **10h00-10h30 - Pause**

## **10h30-12h00 - Table ronde 1**

### ***La participation des Personnes Accompagnées, de qui et de quoi parlons nous ?***

Intervenant et animateur de la table ronde : Marcel Jaeger, Professeur émérite du CNAM, chaire de travail social et d'intervention sociale

La notion de participation recouvre des réalités très différentes, allant d'une présence plus ou moins formelle dans des instances de consultation à une implication forte dans des lieux de décision où l'« usager » est réellement reconnu citoyen comme un autre. Dans son principe, elle donne sens aux valeurs fondamentales de la démocratie et du travail social. Pourtant, elle reste un sujet d'interrogations, face à la grande diversité des initiatives prises en son nom, mais aussi face aux difficultés à la rendre partout effective. Sa définition elle-même pose problème. Beaucoup de termes sont donnés pour équivalents : développement du pouvoir d'agir, empowerment, autodétermination, valorisation des rôles sociaux à tel point que l'on pourrait se demander si le mot participation n'est pas trop daté, voire usé. Au-delà des questions de vocabulaire, se joue la façon dont s'organisent concrètement les relations entre les personnes accompagnées et celles qui les accompagnent avec un même souci de réciprocité dans la reconnaissance.

*Durant cette table ronde, nous tenterons de faire un état des lieux, de définir différentes conceptions de la participation, nous mettrons en valeur des travaux récents de recherches, nous découvrirons les avancées, les chantiers, les initiatives et comment les gouvernances des associations s'en emparent.*

## **Les participants :**

Luc Gateau, Président de l'UNAPEI - Claire Heijboer, Formatrice-Chercheure, Responsable de la Recherche, EPSS - Carole Le Floch, Conseil National des

personnes accueillies et/ou accompagnées, CNPA - Tiphaine Lacaze, Directrice qualité du SAMU social

*Echanges avec la salle*

### **12h15-13h30 - Buffet pour tous**

Découverte des stands, échanges avec des associations développant des expériences innovantes

### **13h30-15h00 - Table ronde 2**

#### ***Comment les pratiques transforment les places ?***

Animée par Danièle Levy-Bellahsen, Consultante - Membre du Comité de Pilotage du Projet «Participation des personnes»

Quand les idées, les propositions viennent des personnes accompagnées, transforment-elles les places et les représentations ?

Lors de cette table ronde, les participants présenteront les situations mises en œuvre et ce qu'elles ont produit pour les personnes, les professionnels et l'institution

Nous engagerons des réflexions sur ce qui marche et ce qui reste difficile.

Les échanges avec la salle seront privilégiés pour identifier ce qu'il serait souhaitable, voire essentiel de mettre en œuvre.

#### **Les participants :**

Jean-François Havreng, Président de l'Association VIVRE - Isabelle Juille et Fabien Garcia, accompagnés en accueil de jour à la Maison Valentine, ADAPEI 91 - Martine Léonhart, Maison Valentine, Directrice - Christine Rodrigues et Vincent Mouchot, résidents du FV/FAM Les Sources Œuvre Falret - Véronique Signori, accompagnée par un SAVS

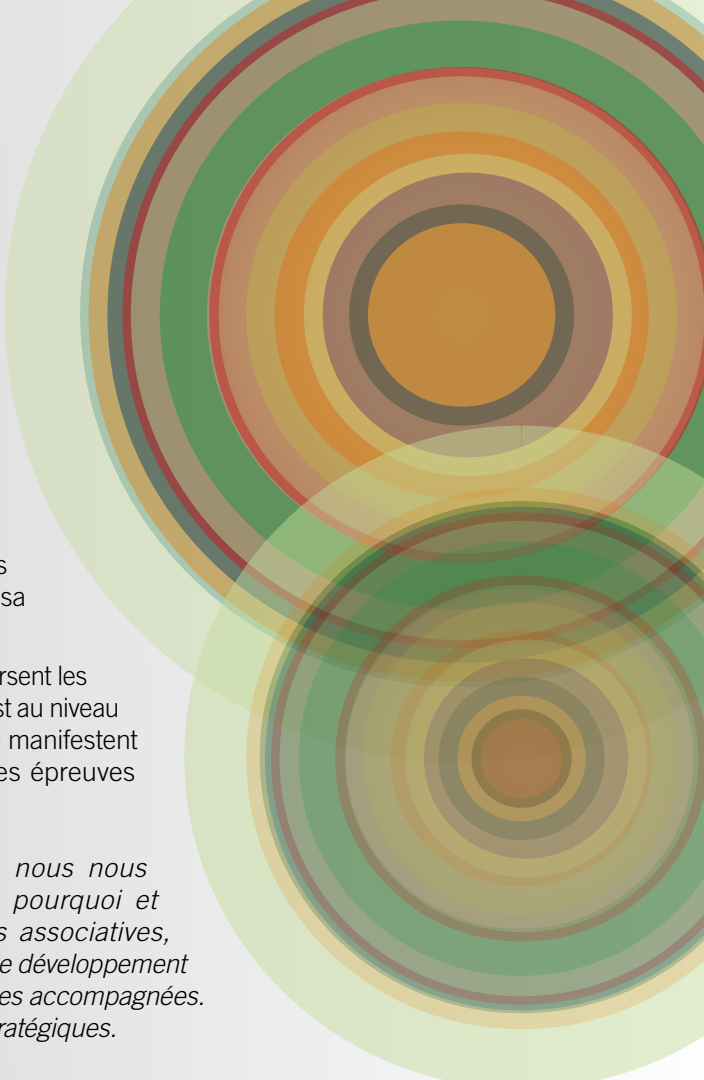
### **15h-15h30 - Pause**

### **15h30-17h00 - Table ronde 3**

#### ***Gouvernances associatives et participation des Personnes Accompagnées - Des pratiques innovantes***

Animée par Dominique Argoud, Directeur de l'UFR Sciences de l'Éducation et Sciences Sociales (SESS-STAPS) - UPEC - Président du Conseil scientifique de la CNSA





L'ambition de mettre en perspective la « citoyenneté en acte » et la dimension « du politique » en termes de communauté de destin implique que la gouvernance associative se préoccupe de l'expression de la citoyenneté, des conditions de son effectivité, en agissant sur les déterminants structurels et l'organisation de sa mise en œuvre.

Si ce sont les individus qui traversent les épreuves de la vulnérabilité, c'est au niveau des structures sociales que se manifestent les conditions qui rendent ces épreuves plus ou moins supportables.

*Lors de cette table ronde, nous nous attacherons à comprendre pourquoi et comment les gouvernances associatives, instituent, structurent, portent le développement de la citoyenneté des personnes accompagnées. Enjeux éthiques, politiques, stratégiques.*

**Les participants :**

Lahcen Er Rajaoui, Président de NOUS AUSSI National - Evelyne Lucotte-Rougier, Présidente de l'ADAPEI 65 - Ismaël Mesloub, Directeur Général de l'AAPISE - Romain Rousseau, Travailleur d'ESAT

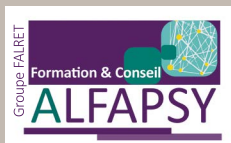
**17h00-17h30 : Conclusion**

Céline Poulet, Secrétaire Générale - Comité Interministériel du Handicap

**17h30-17h45**

Clôture de la journée par Serge Jentzer - Président de l'ANDESI

# DEVENEZ FORMATEUR PAIR



# PAIR

Vous êtes en situation de handicap et vous bénéficiez ou avez bénéficié de l'appui d'un établissement/service médico-social.

Vous souhaitez pouvoir mettre votre « expertise usagère », votre connaissance de l'institution au service d'un projet visant à développer des pratiques plus inclusives permettant aux personnes accompagnées de contribuer, donner des idées, améliorer les réponses.

Nous vous proposons de vous apporter les savoirs, outils et pratiques pour devenir formateur pair à partir de votre expérience vécue.

Vous pouvez bénéficier d'un cycle de formation de 5 jours afin de :

- Identifier vos compétences
- Travailler à partir de ce que vous avez vécu
- Co-construire les messages à transmettre aux interlocuteurs institutionnels
- Développer des supports de formation
- Acquérir les techniques de prise de parole en public

En devenant Formateur pair, vous pourrez participer à la co-construction et à la co-animation de dispositifs de formation s'adressant à des dirigeants associatifs

*Faites-nous part de ce qui vous motive*

Pour nous rejoindre,  
contactez nous :

**ALFAPSY**

fzimmer@alfapsy.fr

01 69 39 24 51

Projet  
soutenu par

Fondation  
de  
France

# Pour se rendre au colloque


## Lieu

### Maison des Associations - MAS

10-18, rue des terres au curé  
75013 Paris

Tél : 01 76 70 26 78

Site web : <https://mas-paris.fr/>

-   PORTE D'IVRY (5min)
-  OLYMPIADES (10min)
-   BIBLIOTHÈQUE F.MITERRAND (15min)
-  CHATEAU DES RENTIERIS (5min)
-    PATAY TOLBIAC (5min)

Pour tout  
renseignement

Andesi

Tél. : 01 46 71 71 71  
[info@andesi.asso.fr](mailto:info@andesi.asso.fr)  
[www.andesi.asso.fr](http://www.andesi.asso.fr)



# LA PARTICIPATION DES PERSONNES

*Une onde de choc  
pour les gouvernances  
et les dirigeances  
associatives ?*

9 octobre 2019

